



**DELIBERATION N° 23/145 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU RAPPORT D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME
NEWDEAL MOBILE EN CORSE (NOVEMBRE 2023)**

**CHÌ PIGLIA ATTU DI U RAPORTU D'INFURMAZIONI NANTU À U PRUGRAMMA
PATTU NOVU MOBILI IN CORSICA (NUVEMBRI DI U 2023)**

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente novembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 15 novembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Baptiste ARENA à Mme Serena BATTESTINI
M. Jean BIANCUCCI à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme Angèle CHIAPPINI à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Santa DUVAL à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à Mme Sandra MARCHETTI
M. Jean-Charles GIABICONI à M. Hervé VALDRIGHI
M. Antoine POLI à Mme Vanina LE BOMIN
M. Louis POZZO DI BORGO à M. Jean-Marc BORRI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
Mme Anne-Laure SANTUCCI à Mme Françoise CAMPANA
M. Joseph SAVELLI à Mme Muriel FAGNI
Mme Charlotte TERRIGHI à M. Didier BICCHIERAY
Mme Julia TIBERI à M. Pierre POLI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** la délibération n° 16/173 AC de l'Assemblée de Corse du 29 juillet 2016 approuvant la mise en œuvre opérationnelle de la première phase du schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Corse,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 22/074 AC de l'Assemblée de Corse du 2 juin 2023 approuvant le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula,
- VU** la délibération n° 23/023 AC de l'Assemblée de Corse du 9 mars 2023 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023,
- VU** la délibération n° 23/125 AC de l'Assemblée de Corse du 26 octobre 2023 approuvant le Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du point d'étape sur le programme Newdeal mobile en Corse, joint à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 30 novembre 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. MAUPERTUIS', with a long horizontal stroke extending to the right.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2023

REUNION DU 30 NOVEMBRE 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTU D'INFURMAZIONI NANTU À U PRUGRAMMA
PATTU NOVU MOBILI IN CORSICA (NUVEMBRI DI U 2023)

RAPPORT D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME
NEWDEAL MOBILE EN CORSE (NOVEMBRE 2023)

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport d'information vise à faire un point d'étape sur le programme NewDeal Mobile en Corse à laquelle est associée la Collectivité de Corse.

C'est en janvier 2018, que le Gouvernement, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et les opérateurs de téléphonie mobile ont conclu un accord historique dénommé le New Deal Mobile.

Dans cet accord, en contrepartie de conditions favorables sur la mise à disposition de fréquences lié à la téléphonie mobiles, les quatre principaux opérateurs (Orange SFR, Bouygues Télécom et Free) ont pris 5 engagements :

1. Généraliser la 4G sur l'ensemble du réseau existant à fin 2020 ;
2. Améliorer la couverture des axes de transport ;
3. Améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments ;
4. Proposer une offre de 4G fixe dans les territoires où l'accès internet fixe est insuffisant ;
5. Assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes : c'est le dispositif de couverture ciblée.

Le présent rapport offre un point d'étape du déploiement arrêté au 15 novembre 2023 concernant :

- Le dispositif de couverture ciblée
- Le déploiement de 4G fixe
- La couverture des axes de transport
- La généralisation de la couverture 4G
- La couverture Indoor
- Les dispositifs de mesure de la qualité du réseau mobile en Corse

Ce point d'étape permet de mesurer les avancées du déploiement Newdeal en Corse, et de rendre compte de son effet sur la résorption des zones en carence du réseau de téléphonie mobile.

Je vous propose de bien vouloir prendre acte du présent rapport.



NOVEMBRE 2023

**RAPPORT D'INFORMATION SUR LE
PROGRAMME NEWDEAL MOBILE EN
CORSE**

**RÉSORPTION DES ZONES EN CARENCE DE
TELEPHONIE MOBILE**

SUNTA/TABLE DES MATIÈRES

◆

PRESENTATION DU DISPOSITIF NEWDEAL MOBILE	2
GOUVERNANCE – LES EQUIPES PROJETS.....	3
DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE.....	4
ETAT DU DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE	6
CARTOGRAPHIE DES SITES DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE CONSTRUITS EN SERVICE	7
LISTE DES SITES DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE EN SERVICE.....	8
QUELQUES SITES DEPLOYÉS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE	9
CARTOGRAPHIE DES SITES DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE EN COURS DE CONSTRUCTION	12
LISTE DES SITES DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE EN COURS DE CONSTRUCTION	13
4G FIXE	14
CARTOGRAPHIE DU DÉPLOIEMENT 4G FIXE.....	15
LISTE DES SITES EN SERVICE	16
LISTE DES SITES EN COURS DE CONSTRUCTION	16
AXES DE TRANSPORTS	17
COUVERTURE DES AXES ROUTIERS	17
COUVERTURE DU RÉSEAU FERRÉ	19
GENERALISATION DE LA 4G SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU	20
COUVERTURE INDOOR	21
« MI SENTI ? » L'APPLICATION MOBILE QUI VISE À MESURER LA QUALITÉ DE LA COUVERTURE MOBILE EN CORSE	22
CAMPAGNES DE MESURES ET PORTAIL DE RESTITUTION	27
PAGE WEB DE SUIVI DU PROJET NEWDEAL	28
LIENS UTILES	30

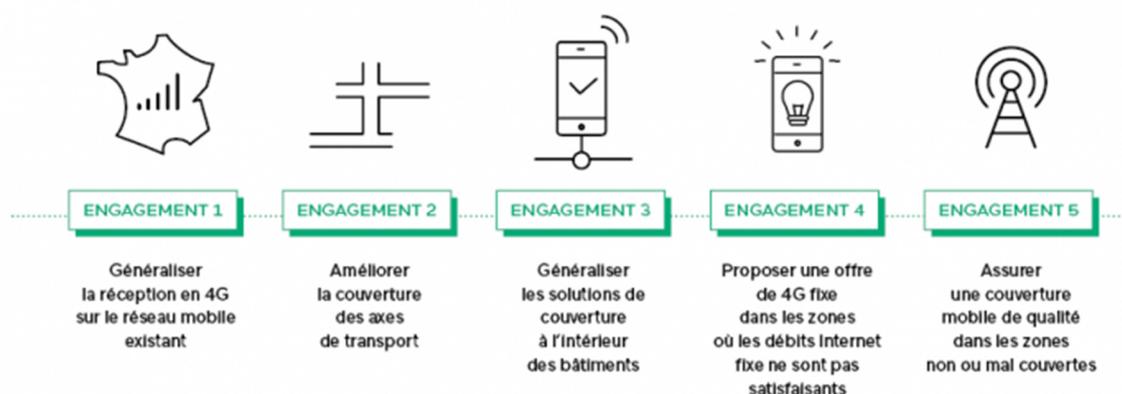
PRESENTATION DU DISPOSITIF NEWDEAL MOBILE

La téléphonie mobile est indispensable pour l'accès au numérique, mais il reste de nombreuses zones où la couverture mobile s'avère inexistante ou insatisfaisante.

C'est en janvier 2018 que le Gouvernement, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) et les opérateurs mobiles-Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR sont parvenus à un accord historique, le NewDeal Mobile.

Cinq principaux engagements ont été pris par les opérateurs pour généraliser la couverture mobile 4G :

- Généraliser la 4G sur l'ensemble du réseau existant à fin 2020 ;
- Améliorer la couverture des axes de transport ;
- Améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments ;
- Proposer une offre de 4G fixe dans les territoires où l'accès internet fixe est insuffisant ;
- Assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes : c'est le dispositif de couverture ciblée.



GOUVERNANCE – LES EQUIPES PROJETS

En Corse, une équipe projet s'est constituée au niveau insulaire afin d'assurer le suivi des déploiements NewDeal. Cette équipe projet est coprésidée par le Président du Conseil exécutif de Corse et le Préfet de Corse.

Les équipes techniques de la Collectivité de Corse sont fortement investies tant sur l'animation que sur le suivi technique des différents volets du NewDeal.

L'équipe projet suit les actions mises en œuvre par les opérateurs pour la tenue de leurs engagements et anime plus particulièrement l'action visant à étendre la couverture mobile dans les zones en carence au travers du Dispositif de Couverture Ciblée (DCC).

En collaboration avec les élus locaux, l'équipe projet :

- identifie les zones en carence,
- caractérise le besoin,
- arbitre sur les déploiements à lancer,
- accompagne les opérateurs lors des déploiements.

L'équipe projet NewDeal en Corse se compose des représentants des institutions suivantes :

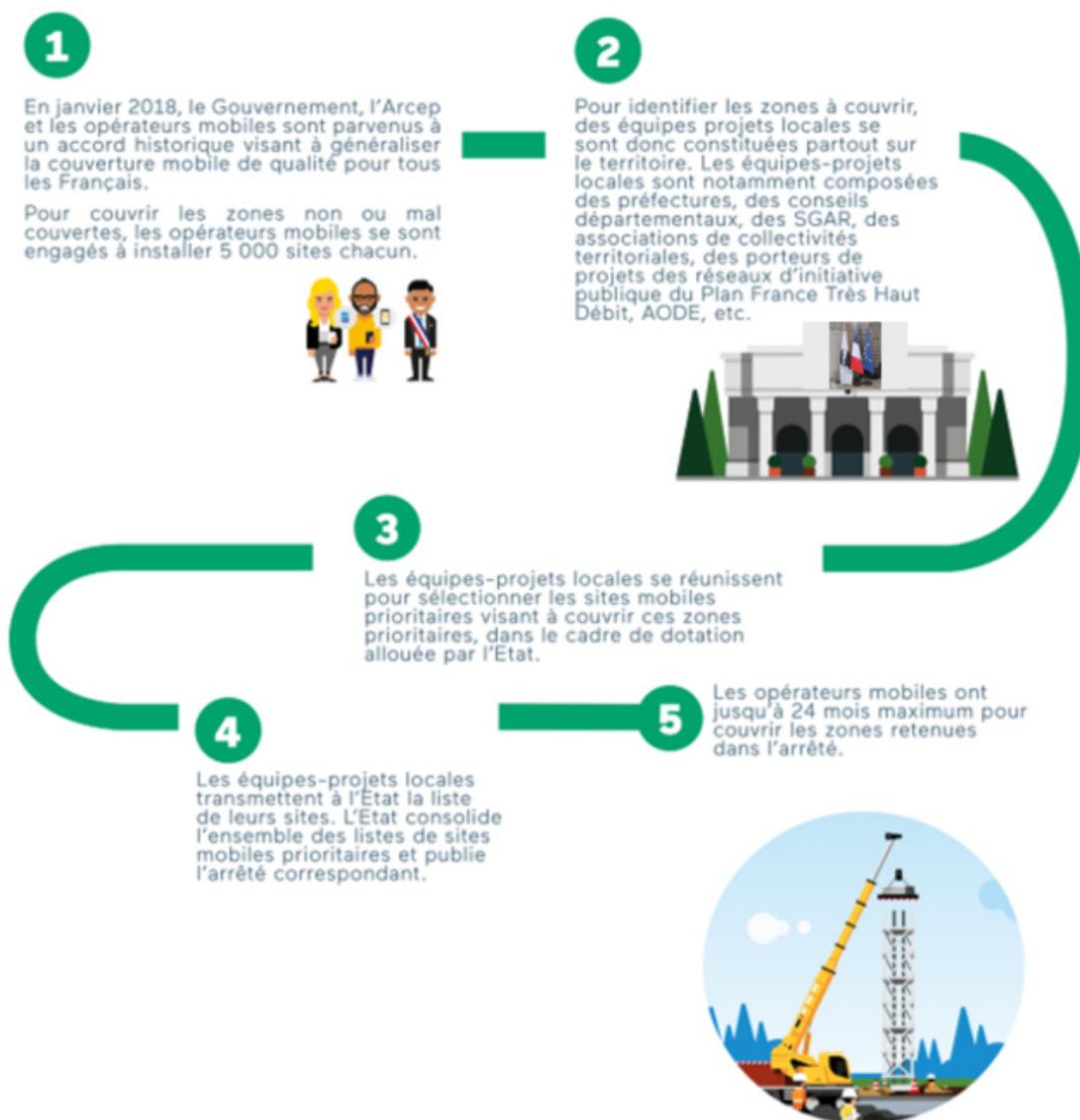
- Collectivité de Corse ;
- Comité de massif ;
- Association des Maires du Pumonti ;
- Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cismonte ;
- Syndicat intercommunal d'électrification et d'éclairage publique de Haute Corse ;
- Syndicat d'énergie de la Corse du Sud ;
- Direction départementale des territoires du Pumonti ;
- Direction départementale des territoires du Cismonte ;
- Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ;
- Direction régionale des Affaires Culturelles ;
- Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;
- Préfecture et sous-préfectures de Corse ;
- Secrétariat général pour les affaires de Corse.

DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE



Parmi les 5 engagements du NewDeal mobile, figure celui qui consiste à assurer une couverture mobile de qualité dans des zones non ou mal couvertes, dans le cadre du dispositif de couverture ciblée. Les opérateurs se sont ainsi engagés à construire, au niveau national, jusqu'à 5 000 nouveaux sites par opérateur, dont une partie sera mutualisée.

Le schéma ci-dessous illustre le fonctionnement du dispositif de couverture ciblée du NewDeal :



Dans ce dispositif, les opérateurs sont tenus de fournir des services de **voix, SMS et d'accès mobile à très haut débit (4G)**, grâce à l'installation d'un nouveau site¹, sur chacune des zones pour lesquelles ils sont désignés.

L'équipe-projet en Corse se réunit à un rythme régulier pour **sélectionner les sites mobiles prioritaires** visant à couvrir ces zones en carence.

Ces zones sont déterminées par des demandes émanant directement des élus locaux ou suite à l'identification de ces zones par l'équipe projet avec l'aval des élus concernés.

Afin d'outiller la démarche d'identification des zones en carence de couverture, la Collectivité de Corse a déployé :

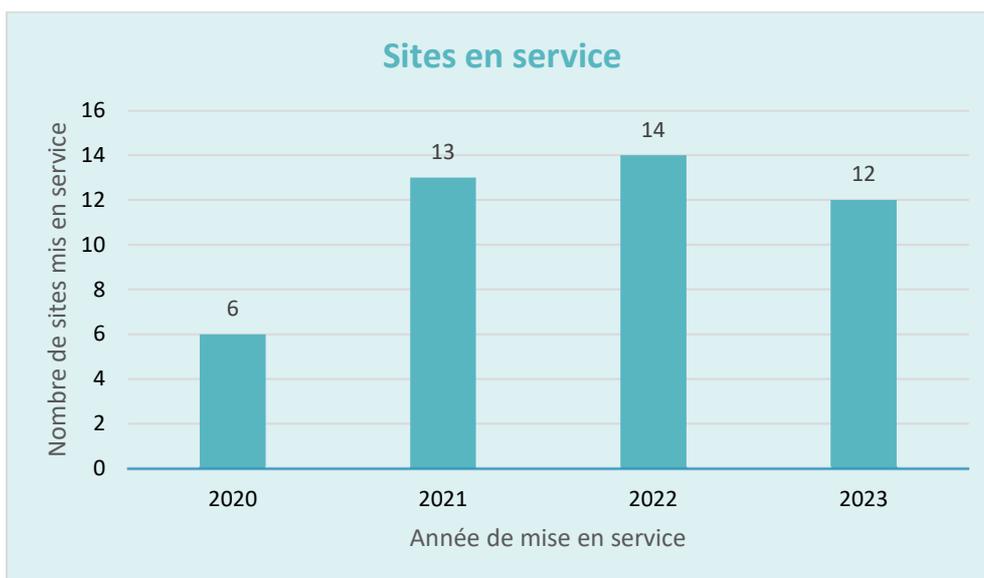
- une application « Mi Senti ? » de crowdsourcing (cf. p22) permettant à chaque habitant en Corse d'effectuer des mesures à partir de son téléphone mobile (ces mesures sont ensuite regroupées autour d'un portail cartographique) ;
- des kits de mesures (cf. p27) utilisés par les techniciens de la Collectivité de Corse permettant de réaliser des relevés qui viennent conforter par un diagnostic de terrain l'état de couverture d'une zone.

¹ Un site comprend en règle générale plusieurs groupes d'antennes de façon à couvrir de la manière la plus efficace la zone cible (360°). Les sites peuvent être des points hauts existants (terrasses d'immeuble, château d'eau, silos etc.) ou à construire (pylône, mat, etc.).

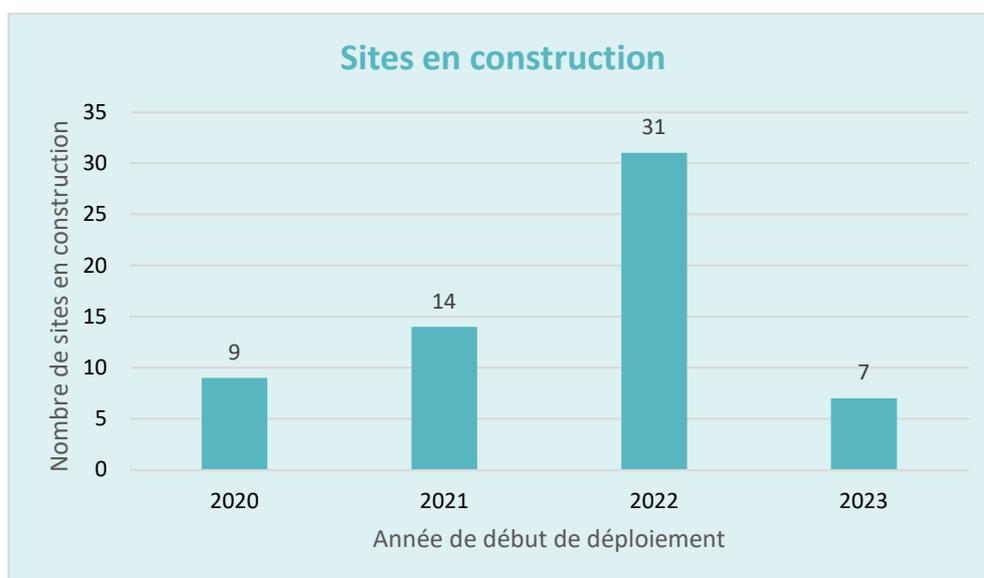
ETAT DU DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE

Au 15 novembre 2023, **106** sites ont été inscrits en arrêté ministériel pour déploiement depuis le début du programme NewDeal (2018)

45 sites ont été construits et sont en service.



61 sites sont en cours de construction



Données au 15 novembre

CARTOGRAPHIE DES SITES DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE CONSTRUITS EN SERVICE



LISTE DES SITES DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE EN SERVICE

Commune	Dept.	Date d'arrête	Date de mise en service	Opérateur leader	Année de déploiement	
Pianellu	2B	04/07/18	25/06/2020	Free	2020	
Ghisoni	2B	04/07/18	20/08/2020	SFR		
Sant'Andria-di-Boziu	2B	04/07/18	14/09/2020	Free		
Corti (Restonica)	2B	04/07/2018	12/10/2020	Free		
Galeria (Semaphore Cavallu)	2B	04/07/2018	23/10/2020	Free		
Galeria (Punta Muvrareccia)	2B	04/07/2018	10/02/2021	Free	2021	
A Soccia	2A	21/03/2019	18/03/2021	Orange		
Ulmetu	2A	21/03/2019	25/03/2021	Free		
Merusaglia	2B	21/03/2019	10/05/2021	Free		
Calinzana	2B	21/03/2019	15/05/2021	Free		
Castifau	2B	12/07/2019	15/07/2021	Orange		
Castifau	2B	12/07/2019	17/07/2021	Orange		
Zalana	2B	21/03/2019	22/07/2021	Free		
Quenza (Bavella)	2A	12/07/2019	26/07/2021	Free		
U Prunu	2B	12/07/2019	13/08/2021	SFR		
U Pulasca	2B	12/07/2019	16/08/2021	Free		
U Iugu di Nazza	2B	21/03/2019	13/09/2021	Free		
Santa Lucia di Mercuriu	2B	12/07/2019	13/12/2021	Free		
A Parata (Rappaggio)	2B	12/07/2019	17/01/2022	Free		
Corti (Tavignanu)	2B	12/07/2019	18/02/2022	Orange		2022
Coti Chjavari	2A	12/07/2019	25/03/2022	Orange		
Chiatra	2B	27/05/2020	02/05/2022	Orange		
Zonza	2A	04/07/2018	18/06/2022	Orange		
Erbaghjolu	2B	21/08/2020	18/07/2022	Orange		
Castiglione	2B	27/05/2020	01/08/2022	Orange		
Livesi	2A	21/08/2020	01/08/2022	Orange		
San Lorenzu	2B	27/05/2020	05/08/2022	Orange		
Montegrossu	2B	17/12/2020	22/08/2022	Orange		
Monte	2B	27/05/2020	12/09/2022	Orange		
Bastelica	2A	21/08/2020	17/10/2022	Orange		
Bustanicu	2B	27/05/2020	12/12/2022	Orange		
Nucariu	2B	21/08/2020	30/12/2022	Orange		
Azilonu Ampaza	2A	21/08/2020	13/03/2023	Orange	2023	
Sari di Sulinzara	2A	21/08/2020	17/04/2023	Orange		
A Munacia d'Audde	2A	09/04/2021	19/04/2023	SFR		
Ziddara	2A	21/08/2020	21/04/2023	SFR		
Vargualè	2A	09/04/2021	21/04/2023	SFR		
A Pieve	2B	21/08/2020	28/04/2023	SFR		
Ambiegna/Arru	2A	09/04/2021	28/04/2023	SFR		
U Salgetu	2B	09/04/2021	02/06/2023	SFR		
Livia (Carpulitanu)	2A	09/04/2021	16/06/2023	SFR		
Linguizetta	2B	09/04/2021	30/06/2023	SFR		
A Grossa	2A	27/05/2020	21/08/2023	SFR		
Castellare-di-Mercuriu	2B	27/05/2020	29/08/2023	Orange		
A Canavaghja	2B	27/09/2021	02/10/2023	Free		

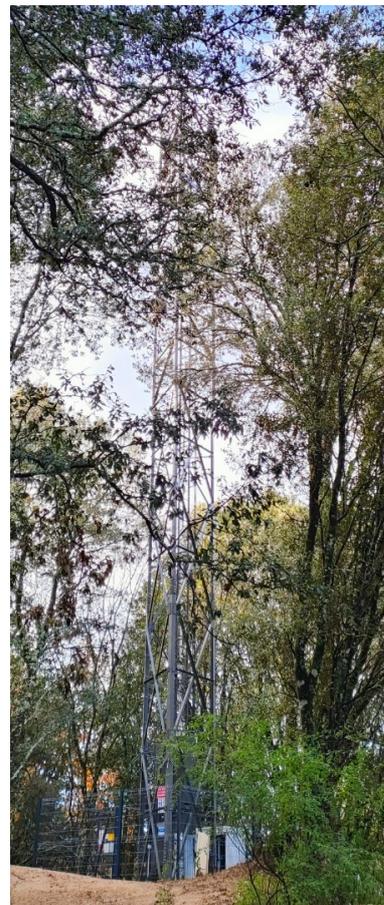
QUELQUES SITES DEPLOYÉS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE



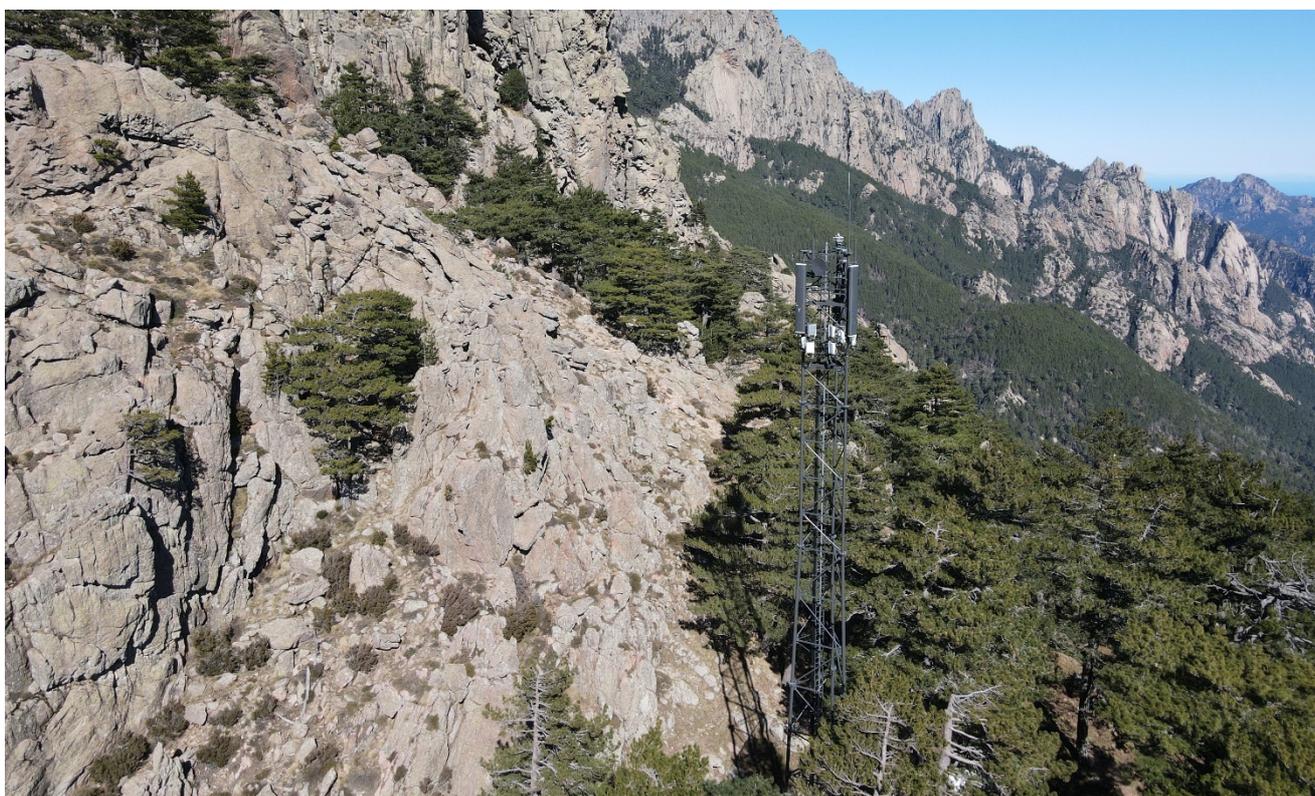
Pylône treillis de Quenza (Bavella)



Pylône treillis de Guargale



Pylône treillis d'Azilonu



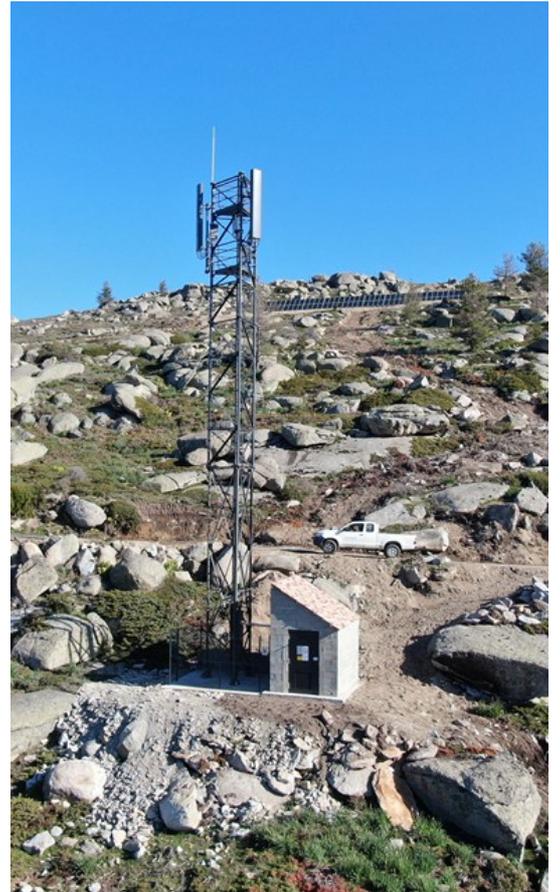
Pylône treillis de Quenza (Bavella) dans son environnement



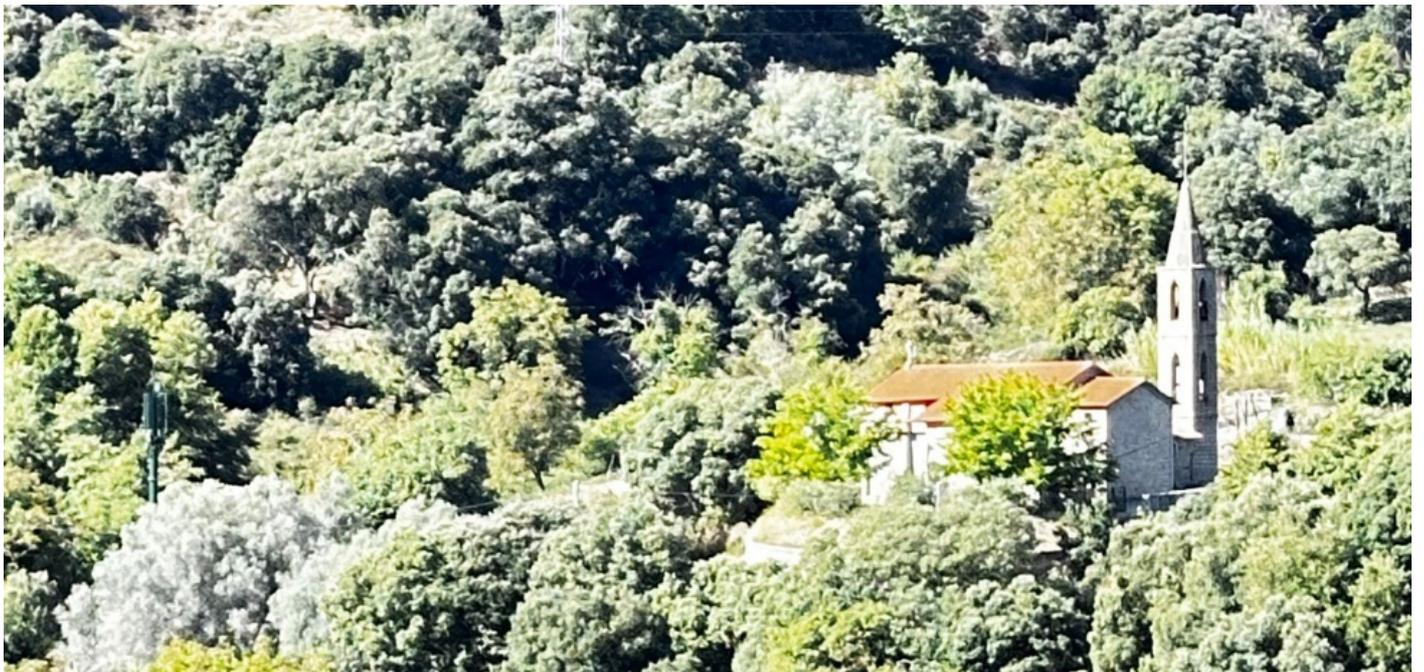
Pylône monotube de Bonifatu



Pylône monotube de Bustanicu



Pylône de Corti (Tavignanu) alimenté par panneaux solaires



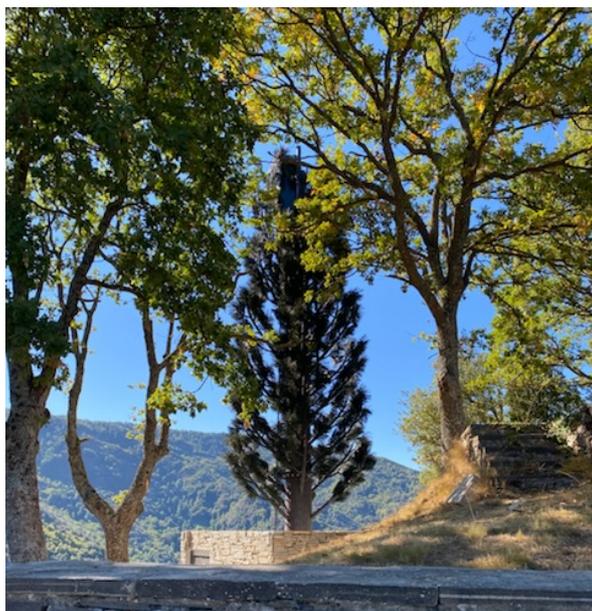
Pylône monotube de Guargale dans son environnement



Pylône monotube croix de Galeria (Punta Muvrareccia)



Antennes en applique sur le Semaphore de Capu Cavallu



Pylône monotube faux arbre de Monte



Pylône monotube faux arbre d'U Pulasca

CARTOGRAPHIE DES SITES DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLEE EN COURS DE CONSTRUCTION



LISTE DES SITES DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE EN COURS DE CONSTRUCTION

Commune	Dept.	Date d'arrêté	Opérateur leader
Murzu	2A	21/03/19	Orange
Bastelica	2A	12/07/19	Free
Zicavu	2A	12/07/19	Free
Bilia	2A	27/05/20	SFR
Corscia	2B	21/08/20	Orange
Bastelica	2A	21/08/20	Orange
Frassetu	2A	17/12/20	Free
Sotta	2A	17/12/20	Free
Sotta	2A	17/12/20	Free
Ortiporiu	2B	17/12/20	Free
L'Isulacciu di Fiumorbu (Isulacciu)	2B	17/12/20	Free
L'Isulacciu di Fiumorbu (Tassu)	2B	17/12/20	Free
Ascu	2B	09/04/21	SFR
Figari (Poggiale)	2A	09/04/21	Free
Arru	2A	09/04/21	SFR
Marignana	2A	09/04/21	Orange
A Pastricciola	2A	09/04/21	Orange
A Pastricciola	2A	09/04/21	Orange
U Sulaghju	2B	09/04/21	SFR
Vicu	2A	27/09/21	SFR
Rennu	2A	27/09/21	SFR
Maca e Croci	2A	27/09/21	SFR
Ruglianu	2B	27/09/21	SFR
Pino	2B	21/12/21	Orange
Sampolu	2A	01/02/22	SFR
Arbori	2A	01/02/22	Orange
Coghja	2A	01/02/22	Orange
Partinellu	2A	01/02/22	Free
Figari (Valle di Mezzu)	2A	01/02/22	Free
Figari (Talza)	2A	01/02/22	Free

Commune	Dept.	Date d'arrêté	Opérateur leader
U Pulverosu	2B	01/02/22	Orange
Nuvella	2B	01/02/22	SFR
Tuminu	2B	01/02/22	SFR
Nessa	2B	01/02/22	Orange
Filicetu	2B	01/02/22	Orange
Baretalli	2B	01/02/22	SFR
San Gavinu d'Ampugnani	2B	01/02/22	SFR
Aucciani	2A	21/06/22	Orange
Zuani	2B	21/06/22	Orange
Campitellu	2B	21/06/22	SFR
Carghjaca	2A	21/06/22	Free
Tavera	2A	21/06/22	Orange
Livia	2A	21/06/22	Orange
Vizzani	2B	21/06/22	Orange
Campi	2B	23/12/22	Free
Petraserana	2B	23/12/22	Orange
Evisa	2A	23/12/22	SFR
Peru e Casevechje	2B	23/12/22	Orange
Tagliu Isolacciu	2B	23/12/22	Orange
Portivechju	2A	23/12/22	SFR
U Tassu	2A	23/12/22	Free
Palleca	20	23/12/22	SFR
Sartè	2A	23/12/22	SFR
Zonza	2A	23/12/22	SFR
Eccica e Suaredda	2A	31/07/23	SFR
Farringule	2B	31/07/23	SFR
Cagnanu	2B	31/07/23	SFR
Granaccia	2A	31/07/23	SFR
Arbiddali	2A	31/07/23	Free
Penta-Acquatella	2B	31/07/23	Orange
U Spiluncatu	2B	31/07/23	Orange

4G FIXE



La 4G fixe est un service permettant l'accès à internet fixe dans les foyers et entreprises via la technologie 4G des opérateurs mobiles. Elle constitue une solution particulièrement utile dans les territoires ruraux où le déploiement de la fibre n'est pas encore réalisé et la qualité de l'accès à internet via l'ADSL est insuffisante.

Au titre des accords du NewDeal, les quatre opérateurs sont tenus de fournir un service de « 4G fixe » sur des zones identifiées par arrêté ministériel.

Par ailleurs, Orange et SFR sont tenus de participer au dispositif [d'extension de la couverture « 4G fixe »](#). A ce titre, ils sont tenus de fournir un service de « 4G fixe » sur un maximum de 500 zones identifiées par arrêté du ministre chargé des communications électroniques, grâce à [l'installation de nouveaux sites 4G](#). Comme pour le dispositif de couverture ciblée, Orange et SFR ont deux ans à partir de la date de publication des arrêtés pour couvrir les zones identifiées.

Sur ce volet du NewDeal, il est regrettable que les arbitrages ne soient pas concertés au niveau local notamment au regard des déploiements du très haut débit FTTH menés par la Collectivité de Corse.

CARTOGRAPHIE DU DÉPLOIEMENT 4G FIXE

10 sites de 4G fixe ont été à ce jour déployés en Corse.



LISTE DES SITES EN SERVICE

Commune	Dept.	Date de mise en service	Opérateur leader
Talasani	2B	25/09/2021	ORANGE
Corscia	2B	13/12/2021	SFR
I Canneddi	2A	31/01/2022	SFR
U Petrosu	2B	14/02/2022	ORANGE
Talasani	2B	22/04/2022	SFR
Santu Petru di Tenda	2B	18/05/2022	SFR
A Sarrera	2A	08/11/2022	SFR
Lecci	2A	02/01/2023	SFR
Moltifau	2B	03/03/2023	SFR
A Pieve	2B	28/04/2023	ORANGE

LISTE DES SITES EN COURS DE CONSTRUCTION

Commune	Dept.	Opérateur leader
Zonza	2A	SFR
U Castellà di Casinca	2B	SFR
Tallone	2B	SFR
Soriu	2B	SFR
Portivechju	2A	SFR
Coghja	2A	SFR
Pianottuli è Caldareddu	2A	SFR

AXES DE TRANSPORTS



Dans le NewDeal, le dispositif de couverture des axes de transport vise à couvrir les principaux axes routiers et ferrés pour permettre à tous de communiquer en se déplaçant.

COUVERTURE DES AXES ROUTIERS

Dans le cadre du NewDeal mobile, Bouygues Telecom, Orange et SFR ont l'obligation de couvrir en voix, SMS et très haut débit mobile (4G) la totalité des axes routiers dits « prioritaires », à l'extérieur des véhicules, au 31 décembre 2020, soit environ 55 000 kilomètres. Cette obligation a été renforcée pour apporter les services mobiles à l'intérieur des véhicules sur la totalité de ces axes : pour Orange et SFR au 25 janvier 2022 et pour Bouygues Telecom au 9 octobre 2025.

Les axes routiers prioritaires ont été définis au niveau national comme étant « les autoroutes, les axes routiers principaux reliant, au sein de chaque département, le chef-lieu de département (préfecture) aux chefs-lieux d'arrondissements (sous-préfectures) et les tronçons de routes sur lesquels circulent en moyenne annuelle au moins cinq mille véhicules par jour, tels qu'ils existent au 1er janvier 2018. Si plusieurs axes routiers relient un chef-lieu de département (préfecture) à un chef-lieu d'arrondissement (sous-préfecture), le titulaire est tenu d'en couvrir au moins un. »

Cette règle est inadaptée à la Corse compte tenu de sa faible démographie. Pour la Collectivité de Corse, cette règle génère une situation inéquitable vis-à-vis des autres territoires de la France continentale. Malgré les courriers et les démarches réalisées auprès de l'ARCEP et de l'ANCT, la règle n'a pas été modifiée. Toutefois la Collectivité de Corse entend à nouveau faire valoir que l'ensemble des routes territoriales soient considérées comme axe prioritaire de couverture mobile.

La Carte ci-dessous présente en rouge les axes routiers prioritaires (en pointillé le réseau ferré) tels qu'ils ont été définis par l'ARCEP.



Taux de couverture des axes routiers prioritaires corses en extérieur	2B	2A
3G Orange	96,67%	98,16%
4G Orange	96,45%	97,89%
Voix SFR	98,8%	
Data SFR	97,8%	

COUVERTURE DU RÉSEAU FERRÉ

Dans le cadre du NewDeal mobile, Bouygues Telecom, Orange et SFR, ont l'obligation de couvrir 90% du réseau ferré en très haut débit mobile (4G), en extérieur le long des voies, au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, dans le cadre des licences dans la bande 700MHz, Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR ont également une obligation de couvrir ces axes à l'intérieur des trains selon différentes échéances qui s'échelonnent d'ici à 2030.

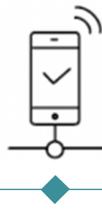
Taux de couverture des axes ferrés corses en extérieur	2B	2A
3G Orange	95,26%	93,57%
4G Orange	94,01%	96,69%
3G SFR	Donnée non disponible	
4G SFR		

GENERALISATION DE LA 4G SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU



Au 31 décembre 2020, les opérateurs avaient l'obligation d'offrir un service de très haut débit mobile (4G) sur l'ensemble de leurs réseaux mobiles en France métropolitaine. Dans ce cadre, chaque opérateur devait s'assurer que l'ensemble de son réseau dispose de la 4G. [Cet engagement a été tenu pour la Corse et tous les sites des opérateurs délivrent désormais la 4G.](#)

COUVERTURE INDOOR



Pour le grand public, [les opérateurs mobiles ont l'obligation](#) de proposer sous certaines conditions, depuis 2018 ou 2021 selon les opérateurs, le [service Voix sur Wi-Fi](#) sur leur réseau, permettant ainsi d'améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments. La Voix sur Wi-Fi permet de passer des appels en se connectant en Wi-Fi, là où la couverture mobile ne le permet pas.

Depuis 2021, l'ensemble des opérateurs ont également l'obligation de proposer à leurs clients une option de [SMS sur Wi-Fi](#).

Pour les entreprises et les personnes publiques qui en font la demande, les opérateurs mobiles ont l'obligation, depuis fin 2018, de commercialiser, à un tarif raisonnable, une offre permettant d'assurer une couverture mobile multi-opérateurs à l'intérieur des bâtiments.

« MI SENTI ? » L'APPLICATION MOBILE QUI VISE À MESURER LA QUALITÉ DE LA COUVERTURE MOBILE EN CORSE



Mi_senti_?

L'application mobile permettant de mesurer la qualité du réseau mobile dénommée «Mi senti ?» est disponible sur un smartphone de type Android ou IOS.

Contexte

Conformément à ses engagements vis-à-vis de l'équipe projet NewDeal, la Collectivité de Corse s'engageait, par délibération 18/163 AC du 31 mai 2018 à mener des études de couverture mobile afin de collecter des données objectives issues de mesures de terrain.

L'application « Mi senti? » permet à tout citoyen qui le souhaite de procéder à une mesure de la qualité du réseau mobile là où il se trouve.

Elle se base sur une dynamique participative et citoyenne (nommée Crowdsourcing), c'est-à-dire qu'elle fait appel à la participation des citoyens pour effectuer des mesures.

L'utilisation de l'application se veut simple et intuitive afin qu'un maximum d'utilisateurs puisse contribuer à la collecte de données.

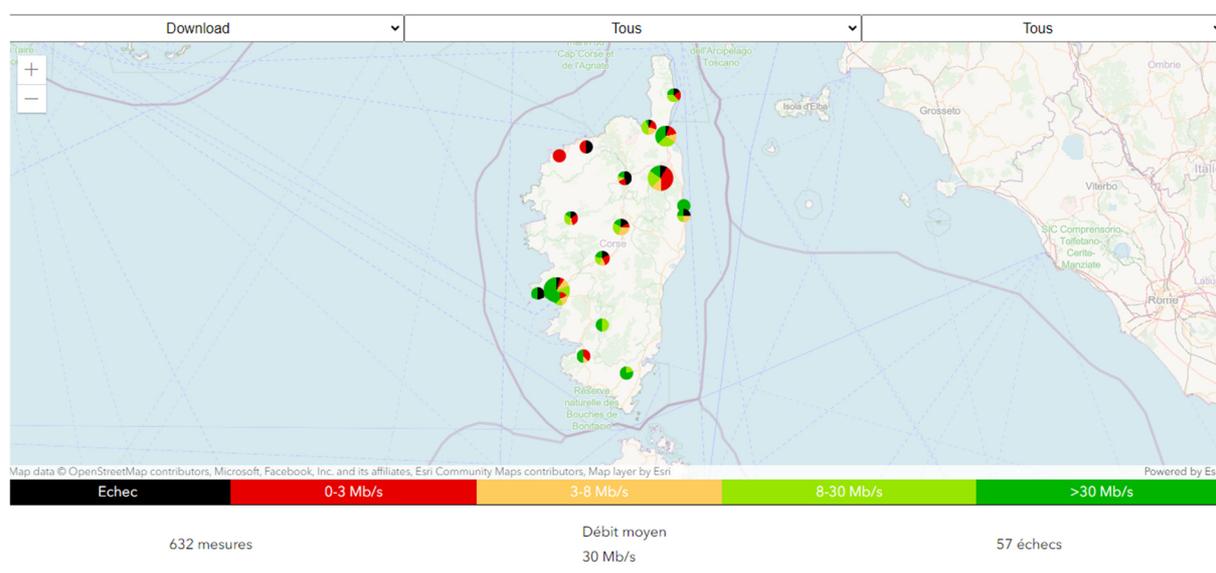
En termes de méthodologie de mesures, « Mi senti ? » respecte les grands principes de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) en suivant sa méthode de collecte et ses principes de mesure.



Les données issues des mesures réalisées sont agrégées sur un portail cartographique public qui offre la synthèse de tous les relevés effectués (en mode anonymisé).

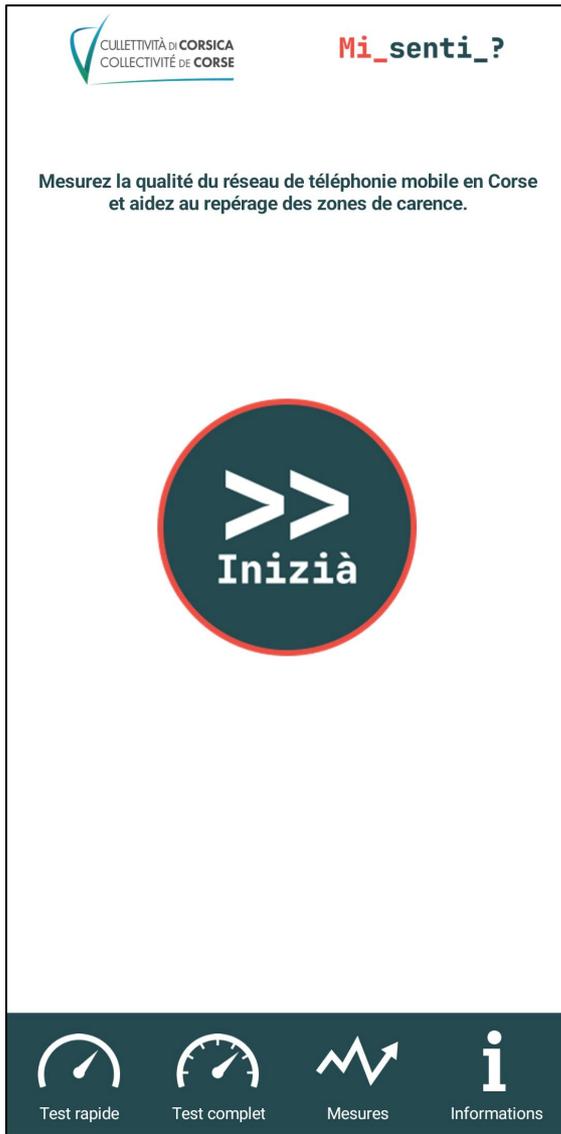
Toutes les données (anonymisées) sont disponibles en opendata et pourront être confrontées avec celles des opérateurs.

Ces mesures permettront d'outiller l'aide à la décision de l'équipe projet mais aussi d'apporter une vision consolidée de la couverture en téléphonie mobile en Corse.

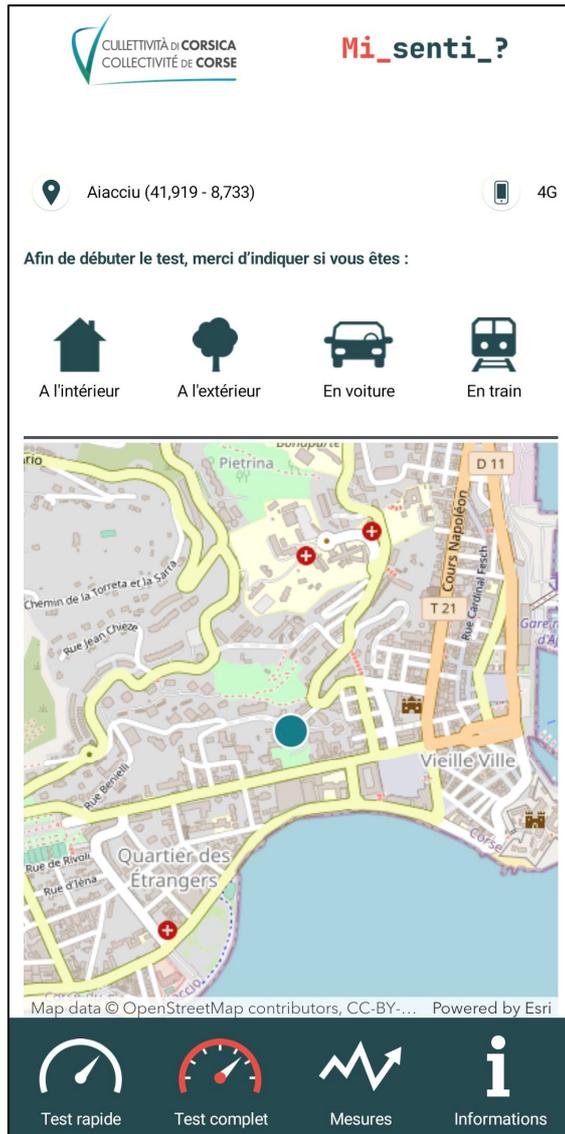


Portail de restitution

Captures d'écran



Accueil de l'application



Lancement d'un test

Retour

Détail du test

Date 14/09/2023 07:18
 Opérateur Sfr
 Connectivité 4G
 Type de test Rapide
 Usage A l'extérieur
 Commune Aiacciu (41,919 - 8,733)

Résultats

Mesure	Valeurs	Moyenne nationale *
Download	76,92 Mb/s	40,75 Mb/s
Upload	30,58 Mb/s	7,2 Mb/s
Ping	47 ms	

Afin de lancer un test complet (Web et Vidéo), accéder à la page [Test Complet](#)

Pour comparer le résultat avec les autres utilisateurs consulter la page [Mesures](#)

* Moyenne nationale par opérateur/ connectivité

Résultats d'un test

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Mi_senti_?

Les données récoltées par cette application seront mises en ligne sur le site Open Data Corsica de la Collectivité de Corse ainsi que sur le site Mon Réseau Mobile de l'ARCEP

Opendata Corsica
 Mon Réseau Mobile
 Portail de restitution

Les données sont entièrement anonymisées. L'historique n'est stocké que sur ce téléphone. Il peut être supprimé en vidant le cache de l'application et sera supprimé lors de la désinstallation de l'application.

Liste des pages à consulter

<https://www.isula.corsica>
<https://ambionedigitale.isula.corsica>

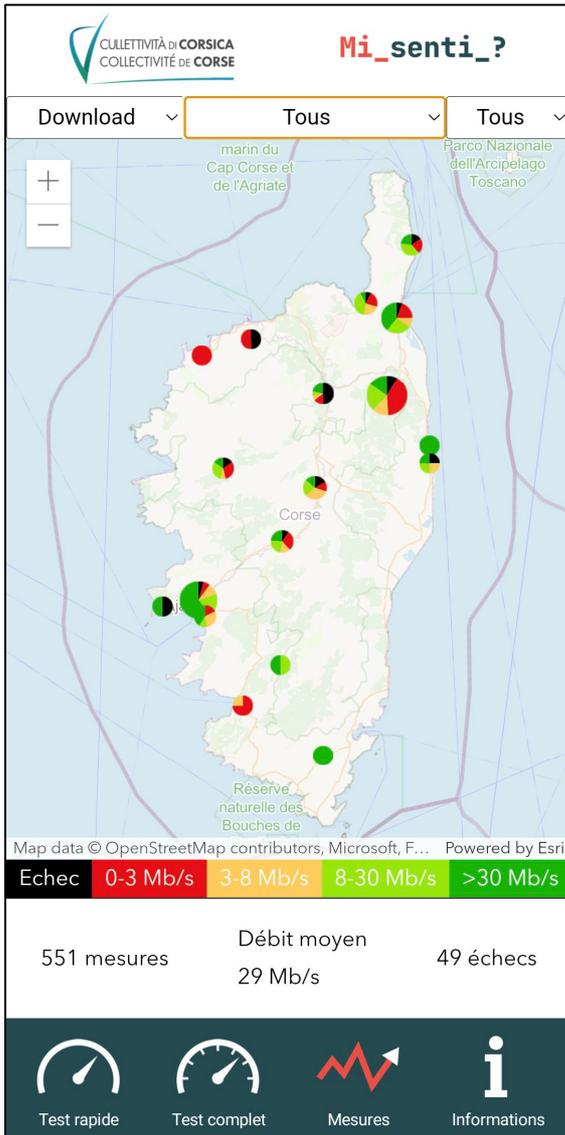
Crée par CULLETTIVITÀ DI CORSICA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Cofinancé par PRÉFET DE CORSE
Liberté
Égalité
Fraternité

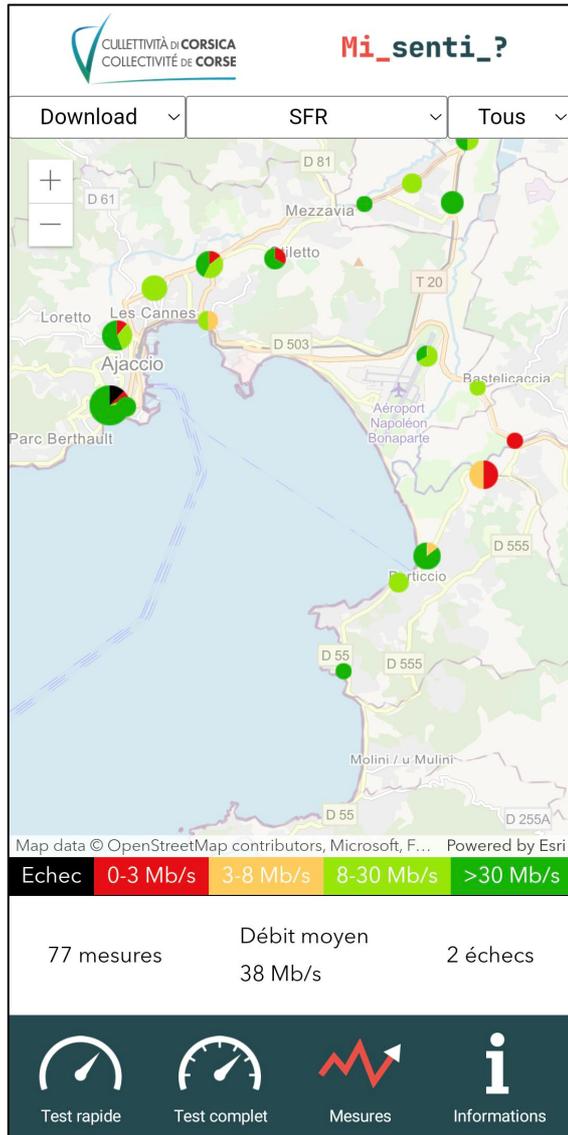
Mentions légales

Test rapide Test complet Mesures Informations

Visualisation des mesures



Visualisation des mesures

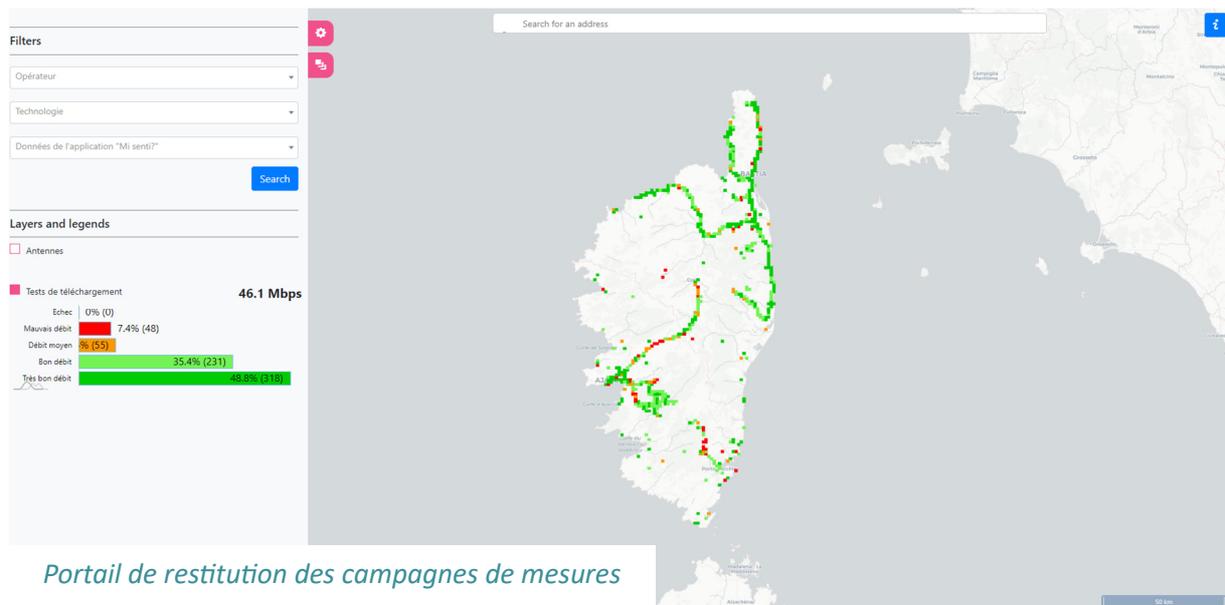


Visualisation des mesures

CAMPAGNES DE MESURES ET PORTAIL DE RESTITUTION

La Collectivité de Corse s'est donnée les moyens de réaliser des études de couverture précises en se dotant d'un matériel de mesures de terrain. Ces kits de mesures lui permettent de réaliser des campagnes de mesures, et de restituer les données sur un portail.

Le portail de restitution fait apparaître aussi bien les tests issus des campagnes de mesures que les tests issus de l'application mobile « Mi senti ? »



Photos kits de mesure

PAGE WEB DE SUIVI DU PROJET NEWDEAL

Une [page web](https://ambizionedigitale.isula.corsica) dédiée au NewDeal en Corse est disponible sur le site <https://ambizionedigitale.isula.corsica> et est mise à jour régulièrement par l'équipe projet.

Le Newdeal mobile

En janvier 2018 était lancé un programme pour accélérer la couverture mobile des territoires : le *New Deal* mobile.

Ce programme regroupe les engagements suivants, dont les détails sont disponibles sur le [site de l'ARCEP](#) :

- La **généralisation de la 4G** sur l'ensemble des réseaux,
- L'**extension de la couverture dans les zones mal couvertes**,
- La **couverture des axes de transport** principaux (axes routiers et ferrés),
- L'**amélioration progressive de la qualité des réseaux mobiles**,
- La **couverture indoor**,
- Le **développement de la 4G fixe**.

La Collectivité de Corse participe activement au sein de l'équipe projet territoriale qu'elle coprésidé avec la Préfecture de Corse.

L'équipe projet suit les actions mises en œuvre par les opérateurs pour la tenue de ces engagements et anime plus particulièrement l'action visant à étendre la couverture mobile dans les zones en carence au travers du Dispositif de Couverture Ciblée (DCC).

En collaboration avec les élus locaux, l'équipe projet :

- **identifie les zones en carence**,
- **caractérise le besoin**,
- **arbitre sur les déploiements à lancer**,
- **accompagne les opérateurs lors des déploiements**.

Les arbitrages sont réalisés à l'occasion des comités de pilotage qui se réunissent 2 à 3 fois par an.

Cartographie du Newdeal mobile
Newdeal Mobile

Cartographie de la couverture mobile
Mon réseau mobile

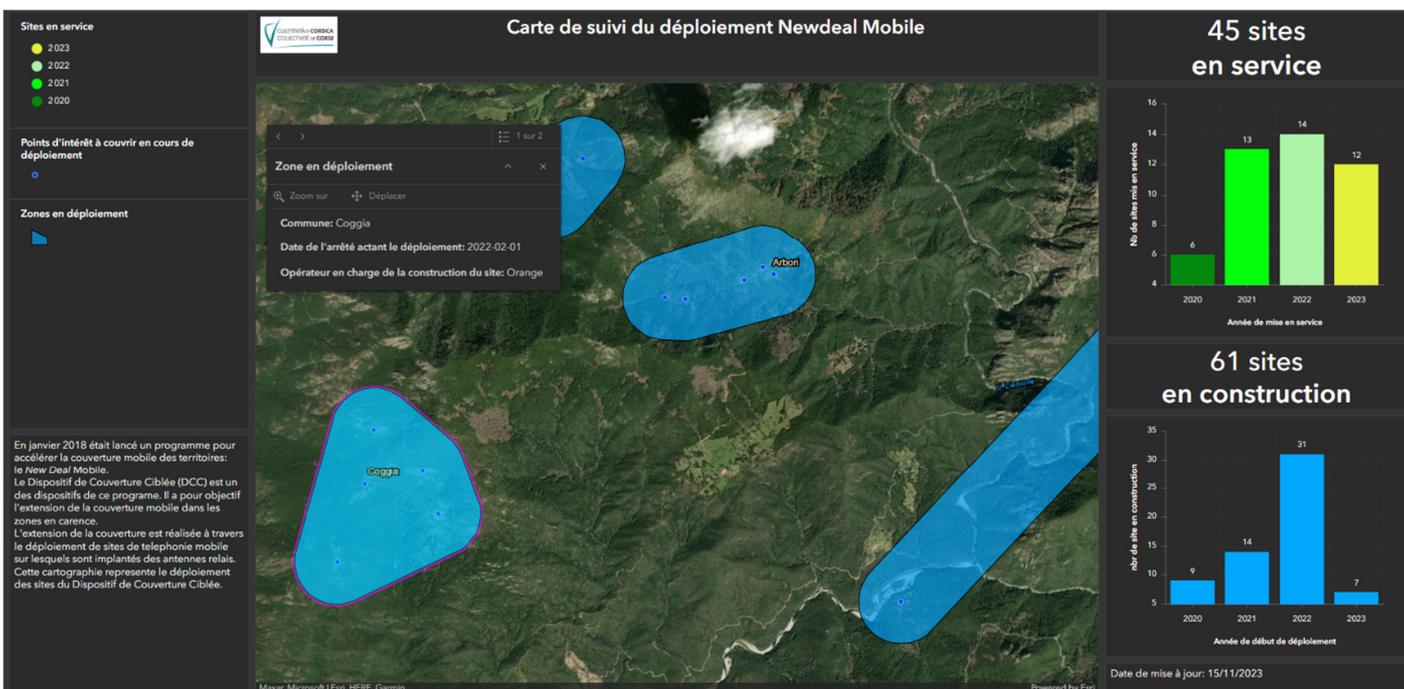
Cartographie des sites mobiles en maintenance
Etat des réseaux

SDTAN Smart-Isula – Livret n°2 « Un socle d'infrastructures souveraines »
Livret n°2

Données relatives à cette thématique
Open Data Corsica

Cullettività di Corsica Data Corsica ENT Leia GeoCorsica Puntu corsica Corsica lab

Un [tableau de bord](#) dédié au déploiement NewDeal mobile en Corse est également disponible.



LIENS UTILES

Page du suivi du déploiement du projet NewDeal en Corse

<https://ambizionedigitale.isula.corsica/newdeal/>



Tableau de bord du déploiement NewDeal en Corse

<https://geocorsica-cdc.maps.arcgis.com/apps/dashboards/a8f2f6f08c884ef3a306ca0038bb5e36>



Site « Mon réseau mobile » de l'ARCEP (cartes de couverture simulées des opérateurs)

<https://monreseaumobile.arcep.fr/>



Cartographie des sites mobiles en maintenance

<https://arcep-dev.github.io/siteshs/index.html#9/42.1329/8.6847>



DTAN Smart-Isula – Livret n°2 « Un socle d’infrastructures souveraines »

[https://ambizionedigitale.isula.corsica/wp-content/uploads/2023/03/SDTAN Smart Isula Livret 2 v1.0 mars 2022.pdf](https://ambizionedigitale.isula.corsica/wp-content/uploads/2023/03/SDTAN_Smart_Isula_Livret_2_v1.0_mars_2022.pdf)



Open data Corsica

<https://www.data.corsica/pages/portail/>



Données « Mi senti ? »



Données NewDeal

Portail de restitution cartographique des campagnes de mesures CdC réalisées en Corse

<https://platform-front.mozark.ai/map/651ab34fdd470-Couverture-Corsica>



Télécharger l'application « Mi senti ? » développée par la CdC

<https://apps.apple.com/fr/app/mi-senti/id6451139868>

<https://play.google.com/store/apps/details?id=corsica.isula.cullettivita.misenti>



*Télécharger l'application
sur votre appareil Apple*



*Télécharger l'application
sur votre appareil Android*

Portail de restitution cartographique des mesures de « Mi senti ? »

<https://misenti.fr/>

